

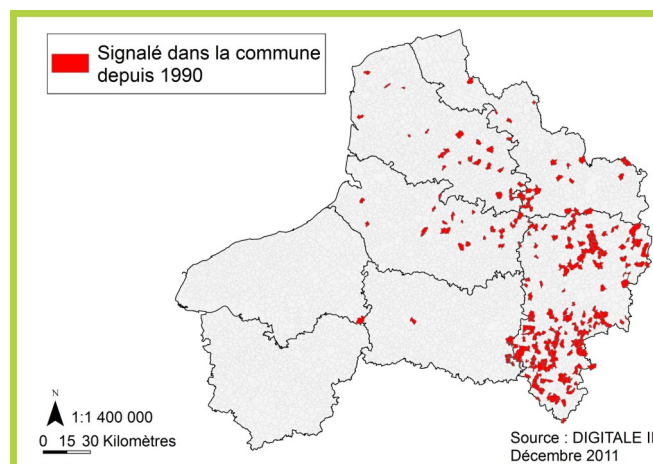
Le Sumac de Virginie

Rhus typhina L.

Le Sumac de Virginie est d'origine nord-américaine et fut introduit en Europe au 17^{ème} siècle. A partir des années 1960-1970, cette espèce fut régulièrement utilisée pour les projets d'aménagement paysager et largement commercialisée. Aujourd'hui, toujours très prisé pour ses qualités ornementales, le Sumac de Virginie est largement présent dans les jardins des particuliers et les massifs des zones urbaines.

Répartition dans le nord-ouest de la France

Il n'est pas rare d'observer le Sumac de Virginie à l'état subspontané, le long des routes ou dans les friches urbaines. Toutefois, dans la plupart des cas, la distribution de cette espèce se limite encore à la proximité immédiate des zones où elle a été plantée. Sa naturalisation dans le nord-ouest de la France n'a pour le moment été observée qu'à deux reprises, respectivement en Haute-Normandie à l'est du département de Seine-Maritime et en Picardie, dans le département de l'Aisne.



Comment reconnaître le Sumac de Virginie?



Famille Anacardiacees
Synonyme *Rhus hirta* (L.) Sudworth, nom. rejic.
Floraison Juin-Juillet

Le Sumac de Virginie est un arbuste pouvant atteindre 6-8 mètres de haut, à rameaux densément recouverts de poils soyeux. Un latex blanc s'écoule lors de la section des vaisseaux. Ses feuilles, composées de 11 à 31 folioles dentées, peuvent atteindre 30 à 50 cm de longueur. Le feuillage vire au rouge à l'automne. Les fleurs verdâtres sont réunies en une inflorescence pyramidale dressée produisant ensuite des fruits velus prenant une couleur bordeaux à maturité. L'espèce est dioïque : il existe des individus mâles et des individus femelles.





Attention, à ne pas confondre avec :

- L'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*), une autre espèce exotique envahissante originaire d'Asie, qui présente des fleurs jaunes à blanches, des feuilles d'une longueur de 40-90 cm avec 9-25 folioles entières mais munies à la base du limbe de 2 à 4 grosses dents. De plus l'Ailante glanduleux dégage une odeur désagréable au froissement.
- De nombreuses espèces de sumacs sont plantées, néanmoins les deux espèces nord-américaines que sont *Rhus typhina* et *Rhus glabra* sont les plus fréquemment observées. La distinction entre ces deux espèces se base sur la pilosité : *Rhus typhina* présente des jeunes rameaux densément couverts de poils, le pétiole, le rachis et la face inférieure des folioles sont poilus au moins sur les nervures, contrairement à *Rhus glabra* qui présente une pubescence beaucoup plus discrète, voire inexistante.

Biologie et écologie

Le Sumac de Virginie est présent principalement dans les zones anthropiques. C'est une espèce pionnière qui affectionne les sols pauvres et secs, dans des situations bien ensoleillées. Dans les milieux naturels, on le trouve au niveau des lisières forestières, des clairières et des milieux arbustifs. Le Sumac est assez indifférent au pH du sol.

Modes de propagation

Le Sumac de Virginie se reproduit essentiellement de façon végétative et s'étend rapidement par drageonnement. Des fragments racinaires détachés de la plante sont capables de former un nouvel individu. La reproduction sexuée (production de graines) est possible quand des individus mâles et femelles cohabitent mais les individus femelles, qui produisent une infrutescence rouge, sont majoritairement plantés pour leur qualité ornementale.

Le Sumac de Virginie et ses impacts



Sur l'environnement

Son système racinaire traçant et drageonnant, ainsi qu'une très forte production de graines (quand des individus mâles et femelles cohabitent), font du Sumac de Virginie une plante très envahissante, notamment lorsque les terrains ne sont pas entretenus. Par ailleurs, sa croissance rapide et son port élevé lui permettent de concurrencer les espèces herbacées indigènes. En effet, la formation de populations clonales denses (par le biais d'une reproduction végétative très active) va entraîner à terme la disparition des autres espèces. De plus, le Sumac de Virginie dégage des substances capables d'inhiber la germination et la croissance d'autres plantes présentes dans son environnement immédiat.



Sur l'économie et les activités humaines

A l'heure actuelle, la présence du Sumac de Virginie affecte essentiellement les jardiniers : la difficulté de la faire cohabiter avec d'autres plantes et surtout, quand cela est possible, l'énergie et le temps mis en œuvre pour s'en débarrasser sont très importants.



Sur la santé humaine

Le latex de la plante est toxique et son contact avec la peau peut provoquer des allergies ou des dermatoses.



Ce qu'il faut savoir avant toute intervention

Une intervention rapide permet de restreindre les moyens mis en place pour contrôler le Sumac de Virginie : plus un foyer de colonisation est traité rapidement, moins il faudra mobiliser de ressources pour le gérer.

Plan d'action



Méthode de gestion

Les jeunes plants peuvent être arrachés à la main, en essayant d'extraire l'appareil racinaire.

Des précautions vestimentaires sont à prendre avant toute opération sur le terrain : Le port de gants imperméables est impératif pour éviter tout contact avec la sève de la plante.

Les individus adultes doivent être **dessouchés** et les **rejets arrachés**. Il faut veiller à éliminer et incinérer tous les déchets, afin d'éviter les repousses à partir des fragments de racine.

Il est relativement assez simple de se débarrasser des parties aériennes de la plante en les sciant ou tronçonnant à la base.

L'excavation de la terre après **dessouchage** peut être pratiquée afin de procéder au criblage (tamisage) de la terre visant à séparer des fragments du système racinaire.

Des coupes répétées pendant plusieurs années et ce, pendant la floraison, permet d'épuiser les réserves des individus et la banque de semences contenue dans le sol.



Suivi des travaux de gestion

Maintenir une **veille sur les secteurs gérés** de manière à prévenir d'éventuelles repousses.

Éliminer les déchets par incinération ou les laisser sécher hors de toute zone inondable.



Ce qu'il est déconseillé de faire

Lors des opérations de dessouchage, ne pas transporter ni réemployer la terre contenant potentiellement des fragments de racines et susceptibles de former des rejets. Ces déplacements peuvent contaminer d'autres zones non concernées par la présence du Sumac de Virginie.

La simple coupe des individus adultes est déconseillée. Elle provoque un stress de la plante et le développement de nombreux rejets autour du pied mère ainsi qu'au niveau de la souche. Il est donc impératif de dessoucher la plante après la coupe.

On trouve encore très fréquemment le Sumac de Virginie en vente, notamment dans les jardinerie et sur internet. En effet, sa commercialisation n'est pas encore interdite : **n'encouragez pas sa dispersion en l'achetant et préférez d'autres espèces pour l'ornement de votre jardin !**

La lutte contre les plantes exotiques envahissantes gagnera en efficacité en identifiant le plus rapidement possible les foyers de ces plantes dans la région.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos observations de Sumac de Virginie à l'aide de la fiche «**PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES fiche d'observation et de renseignement**» ci-dessous (en y joignant impérativement une carte de localisation) afin de nous aider à compléter nos connaissances sur sa répartition dans le nord-ouest de la France.

Picardie

Vincent LEVY ou
Aymeric WATTERLOT

v.levy@cbnbl.org

Conservatoire botanique national de
Bailleul,
Antenne Picardie ,
13 allée de la pépinière, Village Oasis,
80044 Amiens cedex 1
Tel/Fax: 03.22.89.69.78

Haute-Normandie

Julien BUCHET
j.buchet@cbnbl.org

Conservatoire botanique national de
Bailleul,
Antenne Haute Normandie,
Service des Espaces Verts
7, rue du Trianon
76100 ROUEN
Tel / Fax : 02.35.03.32.79.

Nord-Pas de Calais

Benoît TOUSSAINT
infos@cbnbl.org

Conservatoire botanique national de
Bailleul,
Hameau de Haendries
59270 Bailleul
Tel: 03.28.49.00.83
Fax: 03.28.49.09.27



**PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
FICHE D'OBSERVATION
ET DE RENSEIGNEMENT**

N° manuscrit :

(En noir : champs à remplir obligatoirement)

Nom de la plante :

Date observation :/...../20..... Nom observateur :

Nom déterminateur (si différent) :

Département : Commune :

Localité/Lieu dit :

N° Carte jointe : Flore de référence :

Habitat de la plante :

Menace/problème posé :

Surface (en m ²)	Abondance	Phénologie	Statut population
	Nbre :	<u>végétatif</u> : <input type="radio"/> adulte <input type="radio"/> juvénile <input type="radio"/> germination	<input type="radio"/> « spontané »
	Recouv :%	<u>floraison</u> : <input type="radio"/> début <input type="radio"/> pleine <input type="radio"/> fin	<input type="radio"/> introduit (planté / semé)
	Densité :/m ²	<u>fructification</u> : <input type="radio"/> début <input type="radio"/> pleine <input type="radio"/> fin	
		<u>sénescence</u> : <input type="radio"/> tige desséchée <input type="radio"/> mort	

Les actions conduites par le Conservatoire botanique national de Bailleul dans le cadre de la mission d'alerte et de gestion des plantes exotiques envahissantes sont cofinancées par l'Europe, l'Europe s'engage en Picardie avec le Fond Européen de Développement Régional, l'Etat, le Conseil régional de Picardie, les Conseils généraux de l'Aisne et de la Somme et sont relayées localement par les CPIE de Picardie.



URPIE DE PICARDIE